

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 43024 B1** (51) Cl. internationale : **A61P 35/00; C07K 16/28; A61P 37/06**
- (43) Date de publication : **29.05.2020**

-
- (21) N° Dépôt : **43024**
- (22) Date de Dépôt : **30.09.2016**
- (30) Données de Priorité : **01.10.2015 EP 15187820**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2016/073412 30.09.2016**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16775243.5
- (71) Demandeur(s) : **F. Hoffmann-La Roche AG, Grenzacherstrasse 124 4070 Basel (CH)**
- (72) Inventeur(s) : **KETTENBERGER, Hubert ; MOESSNER, Ekkehard ; GEORGES, Guy ; FERRARA KOLLER, Claudia ; SCHLOTHAUER, Tilman ; MOLHOJ, Michael ; HAAS, Alexander ; LARIVIERE, Laurent**
- (74) Mandataire : **SABA & Co, TMP**

-
- (54) Titre : **ANTICORPS HUMANISÉS CD19 ANTIHUMAINS ET PROCÉDÉS D'UTILISATION**
- (57) Abrégé : La présente invention concerne un anticorps qui se lie spécifiquement à CD 19 humain, l'anticorps comprenant (a) une HVR-H1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 03, (b) une HVR-H2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 11, (c) une HVR-H3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 05, (d) une HVR-L1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 20 ou 28, (e) une HVR-L2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 07, et (f) une HVR-L3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 08, ainsi que des procédés d'utilisation de ce dernier.

ANTICORPS HUMANISÉS CD19 ANTIHUMAINS ET PROCÉDÉS D'UTILISATION

Revendications

1. Anticorps qui se lie spécifiquement au CD19 humain, dans lequel l'anticorps comprend
 - (a) HVR-H1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 03,
 - 5 (b) HVR-H2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 11,
 - (c) HVR-H3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 05,
 - (d) HVR-L1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 20 ou 28,
 - (e) HVR-L2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 07, et
 - (f) HVR-L3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 08.
- 10 2. Anticorps selon la revendication 1, dans lequel l'anticorps est un anticorps monoclonal.
3. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 2, dans lequel l'anticorps est un anticorps humain, humanisé ou chimérique.
4. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel l'anticorps est un fragment d'anticorps qui se lie spécifiquement au CD19 humain.
- 15 5. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel l'anticorps comprend
 - (a) une séquence VH ayant au moins 95 % d'identité de séquence vis-à-vis de la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 09 et une séquence VL ayant au moins 95 % d'identité de séquence vis-à-vis de la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 19, ou
 - 20 (b) une séquence VH ayant au moins 95 % d'identité de séquence vis-à-vis de la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 09 et une séquence VL ayant au moins 95 % d'identité de séquence vis-à-vis de la séquence d'acides aminés de SEQ ID NO : 27, ou
 - (c) une séquence VH et une séquence VL comme en (a) ou (b).
6. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel l'anticorps est un anticorps multispécifique.
- 25 7. Anticorps selon la revendication 6, dans lequel l'anticorps est un anticorps bispécifique.
8. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, dans lequel l'anticorps est un anticorps bivalent ou trivalent.

9. Anticorps selon la revendication 8, dans lequel l'anticorps est un anticorps bivalent.
10. Formulation pharmaceutique comprenant l'anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 9 et un véhicule pharmaceutiquement acceptable.
- 5 11. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 9 pour une utilisation comme médicament.
12. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 9 pour une utilisation dans le traitement d'un cancer des lymphocytes B.
- 10 13. Anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 9 pour une utilisation dans la déplétion des lymphocytes B dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, du lupus, du psoriasis, de la LLC, du LNH ou du LDGCB.